

Schweizerische Armee - Armée suisse - Esercito svizzero

Stab oder Einheit: — Etat-major ou unité:
Stato maggiore o unità:

N°

Ort und Datum: — Lieu et date:
Luogo e data:

Service E.M.G. 5^{em} Det.

Berne 22.3.39.2205.

— Message dicté par l'attaché mil. français (Colt. Diméon)
au Major Cusinand le mercredi 22.3.39 à 2200.

— Il est stipulé que ce message est transmis à titre officieux.

Devant l'inquiétude manifestée en Suisse en cas
d'violation ou d'attaque du territoire helvétique par l'Alle-
magne, l'Ambassadeur de France et l'attaché mil. français
accrédités à Berne ont posé la question à Paris. (Un agent de
liaison spécial a été envoyé dimanche soir 19.3.39)

M^r Stucki ministre de Suisse à Paris avait déjà
fait une démarche dans le même sens. Il lui fut alors donné
toutes les assurances nécessaires.

Le Gouvernement français ne peut que confirmer
la teneur des traités ou vigneux qui garantissent d'une
façon complète la neutralité suisse. En cas d'agression
ou d'atteinte à la neutralité helvétique même sans forme
de prise de gages, l'Armée française se trouverait immédia-
tement engagée.

Le Gouvernement français compte naturellement que
la Suisse, ce qui ne fait ^{ni fait} au reste aucun doute, sera la
première à s'opposer par les armes à toute atteinte à sa
neutralité.

L'Ambassadeur de France devant se rendre à



Schweizerische Armee - Armée suisse - Esercito svizzero

Stab oder Einheit: — Etat-major ou unité:
Stato maggiore o unità:

N° 21.

Ort und Datum: — Lieu et date:
Luogo e data:

Genève le jeudi 23.3.39 désire faire cette déclaration
avant son départ, déclaration qu'il récidivera officiellement
dès son retour à Berne au Département politique fédéral.

S'attaché mil. français ajoute que le Gouvernement
français ne reconnaît pas à cette démarche un caractère
héroïque ou confidentiel.